



PYRALE DU BUIS

La gamme KB UAB* est conçue pour les jardiniers qui recherchent un équilibre entre protection efficace de leurs plantes et utilisation raisonnée des traitements.
Les produits KB UAB* trouvent leur origine dans les plantes, les minéraux et les organismes vivants, et ont fait la preuve de leur efficacité lors d'essais.

Utilisable en agriculture biologique*, cet insecticide contient une matière active issue d'une bactérie existant dans la nature, le *Bacillus thuringiensis*. Son action est ciblée et rapide sur les chenilles de pyrale du buis. Il agit par ingestion sur ces insectes qui cessent immédiatement de s'alimenter et meurent ensuite en 2 à 3 jours. Pratique avec ses sachets doses de granulés, il s'utilise en pulvérisation sur le feuillage.

QUAND L'UTILISER ?

J F M A M J J A S O N D

S'utilise d'avril à octobre.

COMMENT L'UTILISER ?

1. En fonction des doses indiquées sur le tableau des usages et du volume à traiter, verser le contenu du ou des sachets et le volume d'eau correspondant dans le pulvérisateur.
2. Agiter pour obtenir un mélange homogène.
3. Pulvériser les 2 faces des feuilles en veillant à recouvrir complètement les parties du végétal à protéger.
4. Renouveler l'application en cas de ré-infestation ou de lessivage par de fortes pluies.

TABLEAU DES USAGES

Décal avant récolte : 5 jours

1 sachet = 2, 5 g

USAGES EN TRAITEMENT DES PARTIES AÉRIENNES	DOSE D'EMPLOI	NB D'APPLICATIONS MAX
Arbres et arbustes, Cultures florales et plantes vertes : Chenilles phytophages (dont pyrales du buis, processionnaires du pin)	2,5 g / 25 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	4
Artichaut, Choux, Concombre, Melon, Pois, Laitue, Poireau, Tomate (dont aubergine), Poivron : Chenilles phytophages	2,5 g / 25 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	8 (maximum 3 par stade de développement)
Pêcher (dont abricotier) : Chenilles foreuses des fruits, Chenilles phytophages	2,5 g / 25 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	10 (maximum 5 par stade de développement)
Prunier : Chenilles foreuses des fruits, Insectes xylophages (Zeuzère)	2,5 g / 25 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	10
Pommier (dont poirier, coignassier, nashi) : Chenilles foreuses des fruits, Chenilles phytophages, Insectes xylophages (Zeuzère)	2,5 g / 25 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	8
Olivier : Chenilles phytophages	2,5 g / 50 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	3
Vigne : Tordeuses de la grappe	2,5 g / 33 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	6
Traitements généraux : Chenilles phytophages	2,5 g / 25 m ² (1 sachet pour 2,5 L d'eau)	8

*Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement (CE) n°834/2007